



Para New Brunswick Sport & Recreation | Para Nouveau-Brunswick Sport et loisirs

Service de prêt d'équipement de Para NB



Para NB – Sport et loisirs est un partenariat entre les organismes suivants :



www.paranb.ca

Le Service de prêt d'équipement de Para NB accroît l'accès des Néo-Brunswickois ayant un handicap physique à l'équipement et aux appareils adaptés.

Qui a accès à cet équipement?

- Organismes provinciaux de sports
- Groupes et clubs de para sports
- Programmes de loisirs
- Municipalités
- Écoles
- Particuliers

Exemples de l'équipement disponible:

- Fauteuils multisports
- Vélos à main
- Fauteuils de course
- Rampes de lancement pour le boccia
- Luges et bâtons de hockey
- Monoskis (ski para-alpin)
- Tiges de lancement (curling)
- Fauteuils de lancer

Demandes

- Toutes les demandes doivent être soumises à la coordonnatrice du Service de prêt d'équipement
- Les demandes doivent être soumises un mois à l'avance
- Le formulaire de demande se trouve sur le site web de Para NB, à www.paranb.ca
- On peut aussi obtenir un formulaire de demande en téléphonant au 1.866.462.9555 ou en écrivant à info@paranb.ca

Lignes directrices

- L'équipement peut être loué à la journée, à la semaine ou au mois.
- Le locataire est responsable du ramassage ou de la livraison de l'équipement.
- L'équipement peut être ramassé ou retourné à Fredericton, sur rendez-vous, du lundi au vendredi, entre 8h30 et 16h30.”
- Le ramassage et le retour de l'équipement en dehors de ces heures se fait sur rendez-vous seulement.
- Les locataires sont responsables des coûts liés au nettoyage, de même qu'aux petites réparations et aux petits travaux d'entretien.
- Si le demandeur a moins de 19 ans, un parent ou tuteur doit remplir le formulaire de demande d'équipement.
- Les locataires doivent effectuer des vérifications régulières et retourner les listes de vérification fournies.
- Les locataires sont responsables de tout accident ou dommage et de toute maladie, blessure ou perte survenant pendant la période de prêt.
- Les locataires doivent fournir l'équipement de protection (p. ex. casque et gants).
- Pendant la première année du Service de prêt d'équipement, il n'y a pas de frais de location! Des frais de location pourraient être exigés après le premier anniversaire du Service.

Coordonnées

Para NB – Sport et loisirs
a/s de Capacité Nouveau-Brunswick Inc.
440, chemin Wilsey, bureau 102
Fredericton (N.-B.) E3B 7G5
Tél. : 506.462.9555/1.866.462.9555
Télé. : 506.458.9134
info@paranb.ca

